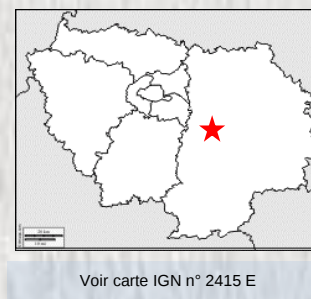


Au cœur de la Brie, la commune de Presle-en-Brie se situe à 30 km à l'est de Paris, à 8 km d'Ozoir-la-Ferrière, la plus grande ville à proximité. Elle s'étend sur 1739 ha. Les terres cultivées et la forêt composent l'essentiel de son territoire. Situé à 3 km au sud de la RN4, elle est entourée par les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Coubert, Grisy-Suisnes et Chevry-Cossigny. Le centre bourg, typique village briard, est caractérisé par sa place bordée d'une double rangée de tilleuls et dans sa partie centrale, d'un majestueux marronnier plus que centenaire.

L'église Notre-Dame de l'Assomption, au centre du village, est l'un des témoignages principaux de notre histoire passée. Celle-ci se caractérise par une architecture imposante, solide et massive. Sa construction date du XII^{ème} siècle pour les parties les plus anciennes non remaniées. Le portail daterait aussi du XII^{ème} siècle, mais son origine reste encore une énigme, car en parfaite contradiction avec son environnement. Le clocher en grès de 45 mètres de haut qui y est accolé a été construit au début du XVI^{ème} siècle par Quentin le charpentier, curé de la paroisse, décédé en 1518.

A citer sur la commune, le château de Villepatour, propriété de 1832 à 1855 du Baron Armand de Mackaud, Amiral de France et maire de la commune. Il accueille aujourd'hui le centre de la Croix Rouge Française. Également, bien que détruit à la fin du siècle dernier, l'ancien château de Presle-en-Brie ayant appartenu à François Arnail de Jaucourt dit Marquis de Jaucourt, fils d'une illustre famille, militaire et homme politique français des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, décédé à Presle-en-Brie en 1852. Des vestiges trônent encore au sein du lotissement construit en lieu et place, notamment un bassin avec des colonnes, et une maison de gardiennage à l'entrée de l'ancien domaine.

Presle-en-Brie est situé dans la vallée de la Marsange, petite rivière pittoresque qui prends sa source en forêt de Crécy à Bailly-Romainvilliers. Elle conflue avec l'Yerres à Ozouer-le-Voulgis après un parcours de 30 km et traverse la commune du nord au sud. Des chemins sur ses rives permettent aux promeneurs de découvrir des paysages pittoresques.



Voir carte IGN n° 2415 E

Commune de départ:
Presle-en-Brie
N 48°42'54" E 2°44'28"
31U 040979 5395792

Accès RN4

© CODERANDO77

Informations pratiques

- Gare RER E à Gretz-Armainvilliers (6km)
- Café-restaurant, Boulangerie.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

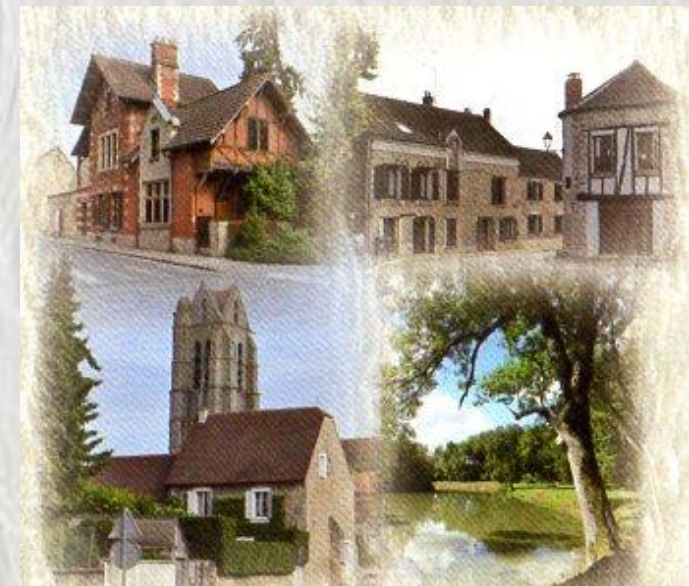
Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la CC du Val Bréon, du Syndicat d'initiatives Centre-Brie, et de la Commune de Presle-en-Brie.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Presle-en-Brie Entre Marsange et Berthellerie



*Un parcours agréable aux paysages variés et colorés
pour découvrir les alentours du village.*

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com –



Mise à jour - Mars 2017



12 km



3 h 00



Vert



Facile

Départ: Parking derrière la mairie.

Emprunter à droite la rue des Pommiers jusqu'à la rue du Bicentenaire. Tourner à droite.

1 A 100m, prendre à gauche la rue de la Plaine, passer sous le pont du chemin de fer et longer le cimetière. Continuer sur la petite route et prendre le 1^{er} chemin à gauche.

2 Arrivé au lieu-dit du "Bois du Fort", tourner à droite. A 100m, à proximité de la "mare aux Russes", suivre le chemin à gauche. Poursuivre sur cette sente en longeant la forêt. Passer sous la voie ferrée. Traverser la route et s'engager dans le chemin en face.

3 Arrivé au pont en béton qui enjambe la Marsange, prendre à droite et suivre le chemin en longeant la rivière (parcours de santé). Prudence pour traverser la D10). Après les maisons du hameau des Fontaines, tourner à droite sur la route puis s'engager dans le chemin des Fontaines.

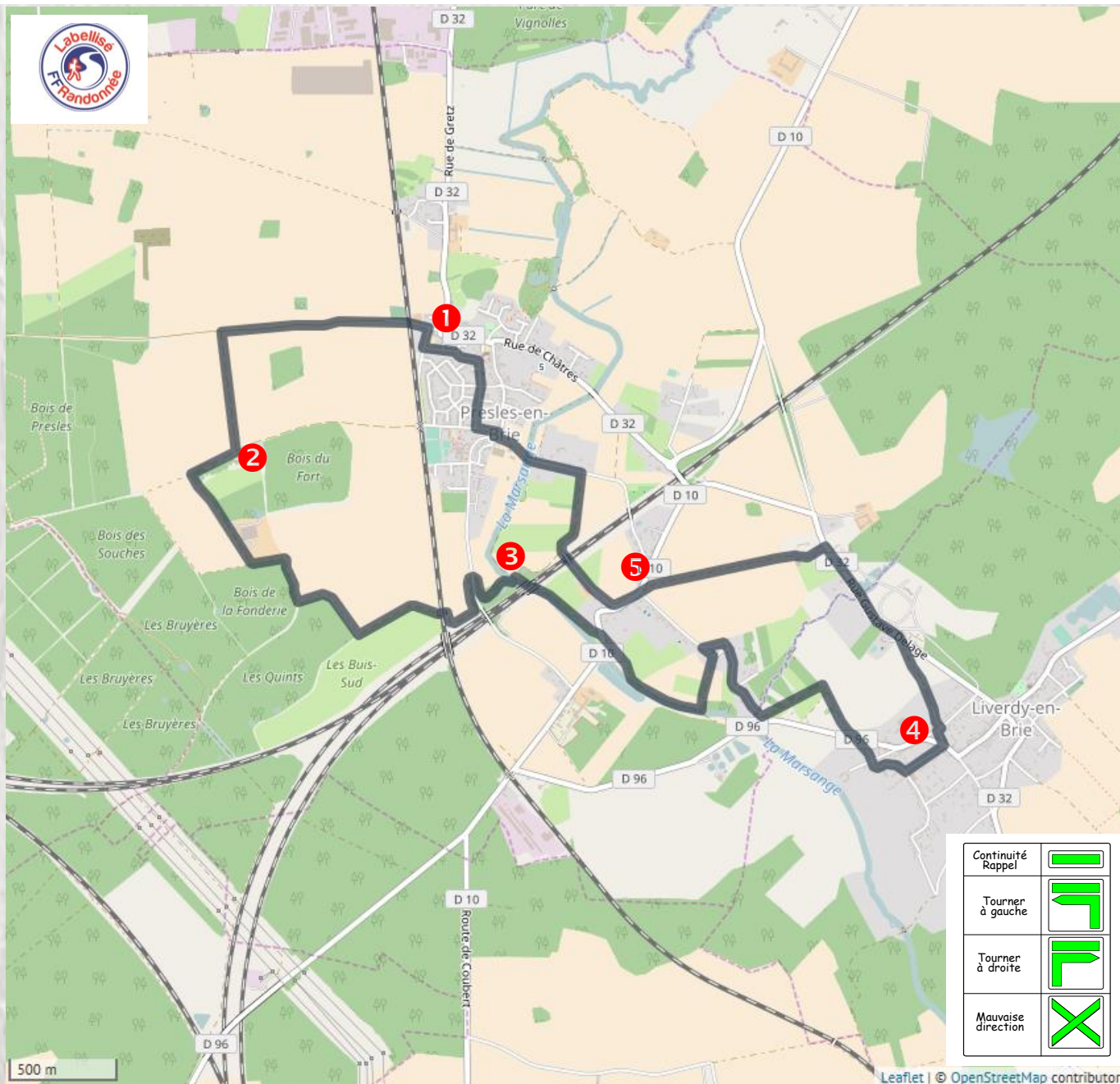
Après avoir traversé le ru de la Berthellerie, emprunter le chemin qui monte à gauche, le suivre jusqu'à la D96. Traverser et prendre la route goudronnée en face (rue de la Bernoiserie).

A la 1^{ère} intersection, couper la rue de la Marsange et aller tout droit. A la seconde, tourner à gauche (rue de la Briqueterie). Traverser la D96 et prendre la route en face qui longe la ferme.

4 A l'intersection, à 100m, traverser la rue des Noyers et prendre en face (chemin du Sillon) jusqu'à la route départementale.

 Longer prudemment la D32 (accotement large de gauche) et prendre le chemin à gauche au hameau de Gagny.

5 A la route de Melun (D10), prendre à gauche puis à droite (chemin du Mez). Après les maisons du hameau, passer au-dessus de la voie ferrée. Au bout, prendre la rue à gauche (chemin des Closeaux) A l'intersection avec le rue Abel Leblanc, monter en face (rue de l'Abbé Noël). A 100m, prendre la route à droite (chemin de la pièce de la tour) suivre tout droit (rue du Marronnier) jusqu'au parking de la mairie



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".